



MAIRIE
de
CAUVILLE-SUR-MER

Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

07641160572-20230494-2023-041-1-BF
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2023
Affichage : 16/06/2023

Le Maire, Christian GRANCHER



Rappel réglementaire

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations du budget primitif 2023.

Contexte général

Le rapport d'orientation budgétaire a permis de présenter les grandes lignes directrices du budget, les hypothèses d'équilibre du budget 2023, les programmes d'investissement ainsi que la situation de la dette.

Ce projet de Budget Primitif 2023 (BP 2023) s'inscrit dans le contexte défini dans ce rapport :

- nouvelle baisse des dotations
- légère augmentation de la fiscalité due à l'augmentation des bases (taux identiques à 2022)
- grosse augmentation des charges de fonctionnement (électricité, fournitures des repas, frais de personnel)
- poursuite des investissements

1. Section de fonctionnement

Le budget primitif 2023 est en augmentation par rapport au budget voté en 2022 (augmentation de volume de 292 210.52 €, soit + 23.81 %).

1.1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent significativement. Les enveloppes de subvention sont maintenues.

Les ressources humaines (charges de personnel) représentent 44,88 % des dépenses de fonctionnement contre 44,87 % pour le budget voté en 2022.

		% des recettes réelles
Ressources humaines	627 450 €	44.88 %
Charges à caractère général	523 495.38 €	37.45 %
Charges financières	8 500 €	0.61 %
Autres charges (FPIC, AC négative)	115 893 €	8.29 %
Charges de gestion courante (indemnités et charges Elus, subventions, FAJ, FSL, CCAS, Frais de scolarité, intérêts de prêts SIVOM)	122 594.20 €	8.77%
Charges exceptionnelles (annulation de titres antérieurs, subvention exceptionnelle)	- €	0.00%
Amortissement	61 262.00 €	
Virement du fonctionnement à l'investissement	60 000.00 €	
	1 519 194.58	

1.2. Recettes de fonctionnement

		% des recettes réelles
Produit des services (concessions, cantine, garderie, bulletin municipal)	108 900.00 €	9.36 %
Impôts et taxes	824 134.00 €	70.87 %
Dotations et participations (DGE, DSR, frais de scolarité, ...)	214 332.20 €	18.43 %
Produits de gestion courante (location salle, ...)	12 500.00 €	1.07 %
Remboursements sinistres et divers	0.00 €	0.00%
Remboursements de salaires et du supplément familial	3 000.00 €	0.26%
Excédents de fonctionnement reporté	356 328.38 €	
TOTAL	1 519 194.58 €	

2. Section d'investissement

2.1. Dépenses d'investissement

Chauffage bâtiments (CRAM, programmateur salle Sainte Agnès)	36 300.00 €
Travaux de bâtiments (volet roulant salle polyvalente, passage en LED garderie + salle évolution, désamiantage toiture salle polyvalente)	49 958.56 €
PPMS, film classe Mme VATIN, caméras, défense incendie	123 345.00 €
Logiciel cimetière	3 363.48 €
Exhumations + ossuaire Buglise	9 000.00 €
Eclairage public (projecteurs Eglise Saint Nicolas)	20 000.00 €
Décorations de Noël, radar solaire, frigo, panneau d'information	54 401.47 €
Réseaux	38 374.96 €
PC portable + matériel informatique	1 823.99 €
Matériel de bureau et mobiliers (chaise ATSEM, tabourets, chaises)	6 000 €
Terrains de voirie (achat d'une parcelle pour le projet de village seniors)	30 000.00 €
Surlargeur enrobé sur chemin des écoliers	36 011.40 €
Changement radiateur petite salle polyvalente	2 979.19 €
Remboursement du capital des prêts	66 106.59 €
Immobilisation en cours	5822 €
Attribution de compensation négative	22 831.00 €
Extension du dortoir et de la tisanerie	130 000 €
Réhabilitation Eglise Saint Pierre de Buglise (études + maitre d'œuvre)	100 000 €
TOTAL	736 317.64 €

2.2. Recettes d'investissement

Excédent de fonctionnement	363 410.91 €
FCTVA et taxe d'aménagement	106 075.75 €
Subventions diverses	135 246.98 €
Virement du fonctionnement	60 000.00 €
Amortissement	61 262.00 €
Immobilisation incorporelle	5822.00 €
Participation SDE76 pour éclairage public	4 500.00 €
TOTAL	736 317.64 €

3. Ratios légaux

RATIOS	VALEURS
Dépenses réelles de fonctionnement / population	876.99
Recettes réelles de fonctionnement / population	729.52
Dépenses d'équipement brut / population	344.45
Encours de la dette / population	357.92
DGF / population	86.57

A CAUVILLE-SUR-MER, le 16 mai 2023

Le Maire,

Christian GRANCHER